

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kronprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRÓ. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller intime de gouvernement, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.



SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 73.
- Allemagne.** — Ordonnance pour les troupes sanitaires de la marine, 75.
- Alsace-Lorraine.** — Les sociétés d'hommes de la Croix-Rouge, 76.
- Autriche.** — La Société patriotique en 1893, 77.
- Brésil.** — La Convention de Genève et l'insurrection brésilienne, 78.
- Congo.** — Présidence de la Croix-Rouge congolaise, 79.
- Danemark.** — La charrette-brancard de la Société danoise, 80.
- Espagne.** — Les événements de Melilla, 83. — Le matériel sanitaire de la Croix-Rouge, 85.
- France.** — Présidence de la Croix-Rouge française 86. — Infirmeries de gare, 87. — La Croix-Rouge sur mer, 88. — Un nouveau règlement sur les prisonniers de guerre, 89.
- Hongrie.** — Le Congrès international d'hygiène à Budapest, 91.
- Italie.** — Exercices de la Croix-Rouge, 93. — La Croix-Rouge et les grandes manœuvres de 1893, 95. — Les décisions juridiques de la conférence de Rome, 97.
- Pays-Bas.** — Le lieutenant général Willem-Jan Knoop, 102.
- Russie.** — Nouvelles de la Société russe, 104.
- Suisse.** — Nouveaux statuts de la Croix-Rouge, 105
- Revue des publications de médecine militaire,** par le Dr FERRIÈRE, 109.
-

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale,
six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une **table générale** des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.